



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 80 70 87

Télécopie : 04 66 80 25 08

AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU DOSSIER DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL DE CONGENIES

Par délibérations N°2018_002 du 13 février 2018, N°2018_031 du 03 mai 2018, le Maire de la commune de Congénies a engagé la procédure de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Il rappelle également les objectifs poursuivis qui rendent nécessaire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme :

- La modification des plans de zonage pour des emplacements réservés (ER), des Espaces Boisés Classés (EBC) et des corrections de zone
- Des modifications mineures du règlement concernant les zones urbaines et agricoles
- La mise à jour du lexique
- La mise à jour des risques inondables par la prise en compte du Plan de Prévention du Risque Inondation, approuvé le 17 juillet 2017 : Introduction de nouvelles règles sur le pluvial (compensation à l'imperméabilisation) en lien avec le zonage pluvial réalisé par le cabinet CEREG
- Le classement d'une zone Agricole à Protéger (Ap) en zone agricole (A) au lieu dit Franchon

Le dossier de révision allégée n°1 du PLU ainsi qu'un registre sont consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Une enquête publique se déroulera en mairie au mois de novembre 2018. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ou les adresser par écrit à M. le Maire ou à son adjointe à l'urbanisme à l'adresse suivante : Mairie - la Bourse 30 111 Congénies.

Ou par mail : mairie.congenies@wanadoo.fr

A l'issue de la mise à disposition, un bilan sera dressé par le Maire en conseil municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par une délibération motivée.